**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 33 (1945)

**Heft:** 697

**Artikel:** La papauté et le rôle des femmes en politique

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-265622

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

# 26 DEC. 1945

DIRECTION ET RÉDACTION M<sup>n</sup>• Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION

Mn. Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25

Les abonnements partent

ANNONCES 11 cent. le mm Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

de n'importe quelle date

...C'est pour cela que le droit de vote est l'arme la plus puissante qui permettra à la femme d'accomplir son devoir social et religieux, devoir auquel elle ne peut se sous-

Pape PIE XII.

### Pour 1946 AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro le bulletin vert bien connu les engageant à verser au compte de chèques postaux No I. 943 de notre journal la somme de 6 frs pour tout abonnement à valoir pour l'année 1946.

Nous les remercions d'avance de ce geste, qui, d'abord facilite grande-ment la tâche de notre Administra-tion; puis aussi et surtout, devant ce tion; puis aussi et surtout, devant ce cap des tempètes à doubler qu'est le renouvellement de nos abonnements, nous apportera une certitude encou-rageante. Car si notre "MOUVE-MENT" doit, non seulement vivre, mais s'étendre, rayonner au près et au loin, servir de liaison entre les femmes et défendre leurs intérèts, il lui est indispensable de pouvoir s'ap-puyer sur un nombre toujours croispuyer sur un nombre toujours crois-sant d'abonnés, et de parler au nom de toutes celles qui le lisent et l'ap-précient. Merci bien chaudement à tous ceux qui comprennent cette né-cessité, et nous le prouvent d'une fa-çon tangible qui nous est précieuse-LE "MOUVEMENT FÉMINISTE"

## Le vote des femmes au Grand Conseil vaudois

Atmosphère des grands jours, ce lundi 26 novembre, en reprise de la session d'automne. Dans la salle, presque pas un siège de député inoccupée. Acte de présence qui fait bien en cette occasion, une journaliste est allée rejoindre ses confrères aux tables de la presse. La tribuse et able. Passand de la presse. La tribune est comble. Beaucoup de jeunes: jeunes femmes et jeunes gens.
Car, à l'ordre du jour de la séance, est

nes femmes et jeunes gens.

Car, à l'ordre du jour de la séance, est inscrit le «rapport sur la motion Bettens et consorts demandant au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de permettre aux femmes d'avoir une part plus active à la vie politique et sociale du pays ». Quelle circonlocution! Et combien représentative de la prudence vaudoise et de la sage lenteur avec laquelle nos messieurs s'acheminent vers l'octroi du droit de vote aux femmes!

messieurs s'acheminent vers l'octroi du droit de vote aux femmes!

Il y a un rapport de majorité et un rapport de minorité. Le rapport de majorité très bien fait, mais un peu long, est présenté par M. Maurice Lavanchy, le populaire député socialiste d'Yverdon. Îl est écouté dans un silence attentif. M. Pilet, radical, de Bottens, est l'auteur du rapport de minorité. Les arguments « pouristes » et contristes »? Ils sont tellement connus, tellement toujours les mêmes que l'on se croit transporté un quart de mes que l'on se croit transporté un quart de siècle en arrière, au moins. Rien n'aurait-il donc bougé, dans nos vies et dans les cerveaux?

veaux?
Pourtant M. Lavanchy, reliant le passé au présent, peut évoquer les promoteurs de naguère: Anton Suter, Charles Naine, mais aussi mettre en lumière les mérites, qui ont d'ailleurs sauté aux yeux des plus prévenus, des femmes pendant la guerre, et leur labeur presque surhumain. Elles ont à nouveau prouvé leurs facultés d'adaptation, leurs capacités d'administration. Le travail de la femme

### LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél.9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Convalescences.

Médecin-chef: **Dr. H. Müller.**Cures de repos

suisse est un des piliers de l'économie du

pays.

Quant à cette définition: la «femme de pe Quant à cette définition: la «femme de petite moyenne» dédaigneusement exprimée par un Conseil d'Etat, ne peut-on lui opposer celle de «l'homme de petite moyenne», car M. Lavanchy affirme qu'il y en a, jusque dans les doctes assemblées du pays où chacun, en somme, qu'il soit homme ou femme, n'est apte à s'intéresser qu'aux sujets qui lui sont plus familiers que d'autres. Au surplus, les questions sociales ont à tel point débordé le cadre familial pour devenir affaires d'Etat, qu'il familial pour devenir affaires d'Etat, qu'il faudra bien en arriver à ce que les femmes s'en occupent aussi dans les Conseils de la

M. Pilet, c'est: la femme au foyer, le char-me et la grâce de la femme altérés par les compétitions politiques et électorales. Le droit

me et la grâce de la femme al tôrés par les compétitions politiques et électorales. Le droit de vote lui paraît un piètre cadeau pour récompenser le sexe aimable de ce qu'il fut et de ce qu'il fit pendant la guerre. Ce qu'il faut réformer, élargir, ce ne sont pas les cadres politiques, c'est le cœur des hommes.

Avec une feinte naîveté ou une rouée malice, M. Forel, à moins que ce ne soit M. A. Muret, — tous deux du parti ouvrier et populaire (P.O.P.), — demande à M. Pilet de lui expliquer par quel moyen il verrait atteindre ce résultat. L'un ou l'autre ne voit pas que l'on fasse grand cas de la grâce des femmes, lorsqu'on les admet à de rudes travaux de la campagne ou de l'usine. Quant à M. von der Aa, socialiste, il s'indigne que l'on parle récompense et qu'on la mesure, alors qu'il s'agit en fait d'un droit légitime à accorder purement et simplement aux femmes. On prend beaucoup la parole, à la gauche de l'hémicycle. Quelle galanterie. Le P.O.P., M. le Dr. Jeanneret l'assure, n'a rien à envier ces jours en fait de succès électoraux et ne saurait être soupçonné de propagande intéressée. Les suffrages masculins lui ont suffi! Quant à M. Alf. Piguet, radical, il s'épouvante des bouleversements que causerait dans l'exercice des droits politiques — referendum, votations, etc. — un corps électoral subitement doublé. Pourtant, qui le croirait, le siège du Grand Conseil est fait. Il veut du moins que l'étude soit poussée à fond, de l'admissibilité des femmes au rang de citoyennes. Il vote donc, à une très forte majorité et avec pressante recommandation, le renvoi de la motion Bettens au Conseil d'Etat.

Un pas est franchi, certes. Mais, aux femmes vaudoises, par leur action obstinée, à faire forcer l'allura à l'escargot qui risque, encore et toujours, de demeurer attelé au char du suffrage, même s'il a réussi à s'engager

core et toujours, de demeurer attelé au char du suffrage, même s'il a réussi à s'engager jusque dans les arcanes et méandres du Châ-

\* \* \* \* May Borloz.

La pétition suivante, signée par 29 associations féminines vaudoises, avait été adressée, en date du 6 novembre, au président du Grand Conseil

Les associations féminines soussignées tiennent à recommander à la bienveillante attention du Grand Conseil la motion de M. Ch. Bettens en fa-veur du suffrage féminin cantonal. La question est veur du surrage reminin cantonal. La question est d'une grande importance. Cette réforme sociale, réalisée dans tous les pays qui nous entourent, est à l'ordre du jour en Suisse; dix cantons l'étudient (aujourd'hui douze, (Réd.); un postulat est déposé au Conseil national. La Suisse ne peut plus ignorer ce problème dont la solu-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

# RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

**GENÈVE** 



Timbre Pro Juventute

A l'occasion du centenaire de la naissance de Mme Suz. Orelli, l'initiatrice et la créatrice en Suisse des restaurants sans alcool

## Une femme et un timbre-poste

Enfin!! et répondant pour la première fois affirmativement à la demande que nous avions pris l'habitude régulière de lui adresser... Pro Juventute fait figurer sur sa série de timbres, en face d'un délicieux crocus bleu et d'une diaphane gelantine rouge, et en compagnie d'un M. Forrer barbu et chevelu comme on ne l'était qu'à la fin du siècle dernier, une figure féminine l une vraie figure féminine, celle d'une femme qui a travaillé, organisé, vécu et cela jusqu'à un âge avancé, et non pas une de ces allégories en costume can-Menal, dont la collection, pour charmante qu'elle fât, avait à notre avis le tort de laisser croire que les femmes suisses sont surtont destinées à décorer des manifestations patriotiques! Il a fallu la date anniversaire du centenaire de la naissance de Suzanne Orelli pour que l'on se soit

décidé, au Nº 1 du Seilergraben à Zurich comme à la direction des P. T. T. à Berne — car nous n'avons jamais réussi à savoir exacte ment qui procédait à ce choix délicat?... — à faire graver notre timbre de 10 centimes — et comme c'est le plus fréquemment employé de tous, c'est là une aimable atlention à notre égard — à l'effigie de la vaillante pionnière des res-taurants sans alcool, à l'initiatrice d'une œuvre sociale d'importance capitale.

Oeuvre sociale d'importance capitale en effet trop connue à travers toutes les villes de notre pays, et trop riche en succès, pour que nous de-vions nous occuper, dans un journal comme le nôtre, à retracer à nouveau la carrière de Mme notre, a retracer à nouveau la carrière de Mme Orelli que toutes nos lectrices connaissent déjà dans le détail. C'est pour le même motif que nous ne parlerons pas non plus des œuvres en javeur de l'adolescence, auxquelles Pro Juventute destine cette année le bénéfice de la vente de ses carles et de ses timbres (bourses et subsides d'apprentissages, organisation des loisirs, lec-tures carrespondence hibitablemes aubarres. tures, correspondance, bibliothèques, auberges de jeunesse, etc., etc.); car nous savons quel intérêt portent à ces œuvres, destinées aussi bien aux fillettes qu'aux jeunes gens, les lec-teurs du Mouvement. Non : si nous leur recom-mandons tout spécialement cette année, et en plus de la vente des cartes illustrées, celle des timbres, c'est parce qu'un léger progrès a été enfin réalisé, un pas en avant accompli, qui ou-vre la voie des années futures. Elles ne manquevre la voie des années juitres. Eues ne manque-ront pas en effet, le Secrétariat général peut en être assuré, les féministes qui lui enverront des suggestions ou lui fourniront des listes de fem-mes marquantes de notre pays, dont il serait utile aussi que l'on évoquât de la sorte le souvenir reconnaissant.

E. GD.

tion permettra aux femmes de travailler encore mieux au bien général et d'apporter leur solu-tion aux graves problèmes que pose l'après-guerre. Il est naturel que les débuts civiques des femmes se fassent dans le canton. C'est pourquoi nous vous prions respectueu-

sement de vouloir bien faire vôtres les conclude M. Bettens.

Veuillez agréer, etc.

(Suivent les signatures)

# La papauté et le rôle des femmes en politique

Il a déjà été fait allusion dans un de nos pré-Il a deța ete țai aliusion dans un de nos pre-cédents numéros au discours prononcé par radio le 21 octobre dernier par le Pape Pie XII, s'a-dressant aux femmes catholiques italiennes, sous ce litre: « Votre heure, femmes catholiques, est venue: la vie publique vous appelle...» Plusieurs journaux féminis catholiques (Die Schweizerin à Lucerne, The Catholic Citizen à Londres, et sans doute nombre d'autres encore) en ont publié des passages, auxquels nous empruntons, certaine d'éveiller de la sorte l'intérêt de nos lecteurs, les fragments suivants:

Votre heure, femmes et jeunes filles catho-liques, est venue. La vie politique vous appelle.

.Le sort de la famille, le sort des relations ...Le sort de la famille, le sort des relations humaines sont entre vos mains. Car c'est une obligation — notez bien ceci, une stricte obligation de conscience pour chaeune — d'agir de façon à lutter contre les courants qui menacent vos foyers, de travailler à les dé-

menacent vos foyers, de travailler à les défendre.

Mais à ces motifs d'action s'en ajoute un autre: celui de votre dignité de femmes. De femmes qui ont le devoir de collaborer avec l'homme pour le bien de l'Etat, dans lequel leur dignité à chacun sont égales. Chacun des deux sexes doit y prendre la part qui lui revient, en accord avec ses qualités spéciales, avec ses aptitudes morales et spirituelles.

Il est clair que, alors que l'homme est, par tempérament, poussé davantage vers les aspects extérieurs de la vie publique, la femme, d'une manière générale, a plus de discernement et de perspicacité dans les domaines touchant à la vie de famille, cette base de toute vie sociale. Mais ceci, cependant, n'exclut nullement la possibilité pour la femme de participer à quelle forme que cela soit de la vie publique. Ce n'est pas tellement une question de partage de fonctions que de jugement, et de compréhension de la nécessité de conclu-



Cliché Pro Juventute

Carte de la série S. Freudenberger

sions pratiques. Prenons, par exemple, la possession des droits civils: ceux-ci sont à présent les mêmes pour les deux sexes; mais combien plus efficacement ils agiraient, si hommes et femmes en usaient pour se complémenter mu-

Qui mieux qu'une femme, en effet, peut démontrer comment nous pouvons préserver la dignité de la femme, l'intégrité et l'honneur de la jeune fille, l'éducation et la protection des enfants? Or, tous ces problèmes sont de ceux qui se posent devant les gouvernements et les législateurs. Si les femmes veulent s'en préoccuper, se rendent-elles compte des avantages accrus qui en résulteront pour la famille et pour la société? ...C'est pour cela que le droit de vote est l'arme la plus puissante qui permettra à la femme d'accomplir son devoir social et religieux, devoir auquel elle ne peut se soustraire. Qui mieux qu'une femme, en effet, peut dése soustraire.

Les fonctions de l'Etat et de la politique

Les fonctions de l'Etat et de la politique doivent être consolidées de façon à assurer à chaque famille, dans chaque geste de son existence, les conditions économiques, juridiques et morales nécessaires au développement d'une paisible communauté. Mais si l'Etat ne crée pas une législation conforme à ce but, c'est le peuple qui en souffrira.

C'est pourquoi les femmes ne peuvent admettre que la politique soit la prédominance d'une classes sur une autre, ou la formation de desseins égoïstes en vue d'une expansion économique ou commerciale. Car le chemin qui les conduit aux urnes est le chemin de la paix.

paix.

(Librement traduit du Catholic Citizen 15 novembre 1945).

C'est sans doute en s'inspirant de ces si nettes paroles pontificales, mais aussi en tenant compte du mouvement en faveur du vote des femmes qui se manifeste actuellement dans onze de nos cantons suisses comme au Conseil National, que la Ligue suisse des Femmes catholiques a convoqué le 13 octobre dernier une journée d'études à Lucerne. Les évêques Fr. de Streng et Dr. Jos Meile avaient répondu par leur présence à cette invitation; ceux de Coire et du Tessin avaient envoyé des délégués; et l'on pouvait noter la présence de plusieurs hommes politiques catholiques, ainsi que d'un grand nombre de femmes en vue par leur activité. Prirent la parole, M. le professeur Frei, en se plaçant au point de vue théologique; puis Mile E. Keller, licenciée en droit et directrice de l'Ecole sociale de Lucerne, qui monira l'évolution de la situation de la femme au cours des âges, et Mme Maria Trueb-Muller, parlant comme épouse et mère. Le second jour, ce furent Miles E. Köpfli, Dr. en droit, et Rosa Louis, qui firent entendre la voix des femmes travailleuses de toute catégorie, et M. le conseiller national Scherrer, qui envisagea objectivement la tâche qui s'impose aujourd'hui aux femmes catholiques.

Après des, discussions approfondies au cours desquelles l'on entendit aussi bien les adversaires que les partisans du vote des femmes, la résolution suivante fut votée:

1. Le développement spirituel et économique comme les circonstances actuelles justifient une C'est sans doute en s'inspirant de ces si

1. Le développement spirituel et économique comme les circonstances actuelles justifient une collaboration active des femmes dans la vie pu-blique, que cela soit dans la commune, le canton ou la Confédération.

2. En considération des circonstances spéciales à la Suisse, la « Journée d'études » des 12 et 13 octobre 1945 préconise le développement organique de la collaboration des femmes à la vie publique.

La « Journée d'études » émet le vœu que la Ligue des Femmes catholiques poursuive en l'augmentant son travail d'éducation des femmes, et compte que celles-ci seront mises en contact avec les questions actuelles de la vie publique, de même qu'elles exerceront, partout où ils pourront

leur être confiés, des droits politiques.

4. D'une manière générale, il n'existe pour des catholiques aucun motif à s'opposer aux demandes et revendications actuelles des femmes sous réserve de tenir compte des conditions de la nature féminine et du bien général de la famille.

# Aurons-nous à Genève un gouvernement suffragiste?

C'est la question que, tous les trois ans, se posent dans ce canton les suffragistes. Car posent dans ce canton les suffragistes. Car bien que, sous notre «régime démocratique », la composition de notre cabinet ministériel ait infiniment moins d'importance qu'en An-

Cliché Pro Juventute

Carte de la série S. Freudenberger.

gleterre par exemple, parce que toute influen-

gleterre par exemple, parce que toute influence en ce domaine constitutionnel dépend essentiellement du « Peuple Souverain... masculin... » l'opinion, l'attitude, les actes qui relèvent essentiellement, de leurs Départements de nos sept chefs de gouvernement jouent cependant leur place dans notre vie politique, et par conséquent dans notre vie de suffragistes. Et c'est ainsi que nous avons eu la bonne surprise de trouver le vote des femmes mentionné « pour examen » dans le

ce fait, l'effort d'entr'aide de guerre a pu être intensifié. M™ Hegg nous apprend que, non seulement certaines collègues ont pu venir nous rendre de brèves visites, mais que d'autres, particulièrement éprouvées par la guerre, ont été invitées à faire en Suisse des séjours de rétablissement. M™ Schaetzel s'est spécialement occupée de la collecte en faveur de la Pologne, plusieurs caisses de vêtements et d'objets divers sont déjà parties. Et voici parmi nous des amies étrangères: deux membres de la Croix-Rouge américaine en mission; M™ Westerdiyk, professeur de pathologie végétale à l'Institut de Barnes (Université d'Utrecht) qui nous entretient de l'épreuve endurée par son pays, puis Miss Feal, économiste attachée à la légation des Etats-Unis à Berne qui nous apporte le message de ses compatriotes universitaires. Enfin M™ Edder nous donne les nouvelles de la Fédération internationale des femmes universitaires, de la révision du cessifié à techelom et de tion internationale des femmes universitaires de la réunion du comité à Stockholm et de

la création des commissions pour la recons-truction matérielle et intellectuelle. Un programme si chargé aurait été lassant mais la section St-galloise avait su ménager, avec une générosité qui nous remplit de confu-sion, des haltes charmantes; le copieux souper à l'hôtel Schiff, la causerie agrémentée de chant et de violon sur l'importance de la basse con-tinue, due à M<sup>me</sup> le Dr. Rittmeyer-Iselin, de celle-ci encore, les commentaires au long de la visite à la Stifstbibliothek et à la Cathéla visite a la Sulsistinionicie et a la Camedrale, le thé amical du samedoi soir, et la réunion d'adieu où la présidente centrale et la présidente St-galloise côte à côte, purent savourer paisiblement la tarte aux pommes entourées d'universitaires reconnaissantes d'avoir, grâce à elles, passé des journées si parfaitement réuseise. faitement réussies.

A. W. G.

programme gouvernemental du discours de St-Pierre: à qui le devons-nous?...

Car si nous avons perdu un antisuffragiste avec M. Adrien Lachenal, en revanche, nous avons gagné un suffragiste convaincu, aussi bien par ses opinions personnelles que par doctrine de parti en M. Rosselet, qui n'est peut-étre pas étranger à cette mention. Nous gardons deux suffragistes, qui n'ont pas craint de nous dire précédemment leur opinion sur le plan fédéral, MM. Picot et Pugin. Nous gardons un antisuffragiste impénitent en M. Perréard, qui a pourtant dù céder à ses collègues dans le discours gouvernemental. M. Balmer nous quitte mais comme il n'était suffragiste que hors du gouvernement et d'une prudence telle à l'Hôtel de Ville qu'elle ne nous était guère de secours, peut-être retrouprudence telle à l'Hôfel de Ville qu'elle ne nous était guère de secours, peut-être retrouverons-nous en lui l'aide dont ses neuf ans d'activité gouvernementale nous ont privés? M. Duboule, qui lui succède, nous paraît devoir professer des sympathies suffragistes personnelles, mais sera sans doute entravé par la merveilleuse tactique de son parti (radical), qui a décidé de soutenir le vote des femmes sur terrain fédéral pour le combattre d'autant plus sur terrain cantonal! M. Casaï sera, à n'en pas douter ravi de cette même dispositant plus sur terrain cantonal! M. Casai sera, à n'en pas douter ravi de cette même disposition qui lui facilitera la tâche; quant à M. de Senarclens, le benjamin de notre Exécutif, il ne nous a jamais produit l'impression de se poser en défenseur de nos droits — à moins que le milieu social et antialcoolique qui l'entoure n'exerce de l'influence sur lui en can domaine. en ce domaine

Attendons le développement des événements qui ne pourra manquer d'être intéressant. E. GD.

Si notre journal vous intéresse, aideznous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.



## Assemblée générale annuelle de l'Association suisse des Femmes universitaires

Notre assemblée d'automne est, par tra-dition, couronnée de feuillages cuivrés et de brouillards; cette fois-ci, St-Gall, ville fantai-siste, nous accueillit sous une épaisse neige, en

n somptueux décor de Noël. La séance s'ouvrit dès le 10 novembre, au La séance s'ouvrit dès le 10 novembre, au soir, et reprit le dimanche matin, dans la salle haute du Lyceum Club où les murs blancs s'harmonisaient avec la chute des flocons, tandis que les jattes de chrysanthèmes et les tentures oranges réchauffaient les yeux, sinon le thermomètre.

L'ordre du jour se déroula à un rythme imprecable sous la présidence compétente de limprecable sous la présidence compétente de

impeccable sous la présidence compétente de  $M^{mo}$  Hegg-Hoffet (Berne), assistée d'un comité central dont elle loua l'activité dévouée.

M™ legg-Hoffet (Berne), assistee dun comité central dont elle lous l'activité dévouée. Les affaires administratives et les rapports furent rapidement expédiés, un p nouveau membre fut élu au comité central: M™ Jeanneret-Wasserfallen (Neuchâtel).

Après discussion, on décida une étude supplémentaire du projet de la section bâloise sur la création d'un Institut de recherches ménagères et d'enseignement ménager supérieur. Puis on entendit deux communications, l'une, de M™ Wiblé, sur les occasions de travail pour femmes universitaires, l'autre de M™ Narbel, sur la parthénogénèse d'une variété de papillons. Ce travail de recherches, exposé avec beaucoup de clarté, illustré de projections lumineuses, a pu être mené à bien grâce à une bourse accordée par l'Association suisse à l'occasion de son jubilé:

L'Assemblée de 1945 eut une saveur particulière, oubliée depuis six ans: la reprise de contact avec les Associations étrangères. De

## Féminisme grammatical Questionnaire de M. Walter Stehli. Réponses et suggestions.

La solution courante et simpliste est de mettre « femme » devant le mot masculin : femme pas-teur, femme médecin, femme architecte, sculp-

Pour certains mots, une solution plus directe du problème n'offre pas de difficulté et, si elle satisfait l'oreille, a des chances de passer dans l'usage, qui a toujours le dessus quelles que

l'usage, qui a toujours le dessus quelles que soient les objections des linguistes.

Ainsi je crois à l'adoption probable de: prédicatrice (question 1); opératrice, chirurgienne (8); laborantine (9), artisane (11); tous les mots terminés par an doivent s'écrire au féminin avec un n, sauf paysan; avocate (12); statuaires (14); on entend dire cheftaine, chéfesse (15), directies cert délà concentration des passants. (14); on entend dire cheftaine, chéfesse (15), directrice est déjà consacré; aide-maçon (16); terrassière (17); conductrice, automobiliste, chauffeuse (18); aviatrice, et pourquoi pas une pilote? (19); parachutiste (20); partisane (21), figure dans Littré et Beaujean.

Plusieurs mots pourraient être employés tels quels au féminin : dentiste (7); architecte (10); peintre (13); statutaire (14); automobiliste (18); pilote (19); parachutiste (20); militaire (22).

Les mots employés par eur peuvent faire au féminin euse, trice, eresse (bailleresse, défenderesse (procès), venderesse (contrat de vente); cresse (en remontant à l'origine latine); ainsi on pourrait forger: pastoresse (1); doctrice (tiré du bas latin doctrix, Saint Jérôme (2) et, c'est

déjà fait, maîtresse (2); doctoresse (on l'entend déjà, 5); autoresse (cela se dit en anglais et on l'entend parfois en français, 4); médicatrice (du bas latin «médicator», Tertulien; le féminin oas tain « meateator », tertuten ; te femini de praticien serait praticienne 6); opératrice (8); ce mot figure dans Littré et Beaujean sous opérateur: « on dit quelque fois au féminin opé-ratrice »; La Fontaine : «Voilà l'opératrice aus-silót en besogne »; plaideuse (12) celle quà plaide, qui est en procès, ce mot est sanctionné par les dictionnaires.

par les dictionnaires.

Reste le 3, On dit en général aussi écrivain d'une femme; « Mme de Staël est un très bon écrivain » (Littré et Beaujean); le féminin ne pourrait être que « écrivaine », mais je ne crois pas qu'il ait des chances de succès; ni le mot « littératrice », féminin correctement formé de littérateur.

J'ai de grands doutes sur l'avenir de « sculpteuse », « professeuse », « professoresse », « pastoresse », « doctrice », « médicatrice ».

Emile THILO, Lausanne.

Mademoiselle,

A l'intention de M. W. Stehli, je vous donne les réponses que je ferais aux questions posées votre dernier numéro :

- Une prédicatrice, ou encore Mme ou Mlle X., pasteur.
- Mme ou Mile X. professeur (de littérature).
- Mme ou Mile X, professeur (de litterature), ou encore littératice.
   Un écrivain ou une femme de lettres.
   Elle en est l'auteur.
   Soit Mme ou Mile X, médecin, chimiste, pharmacienne, physicienne, philologue, doc-

- teur en philosophie, soit, si c'est un médecin, la doctoresse X.
- une doctoresse, Mme ou Mlle X, médecin. une dentiste.
- une chirurgienne.
- une laborantine, une chimiste, une physicien-ne, une minéralogiste, une employée ou une
- aide de laboratoire, une pharmacienne, etc. 10. une architecte, une femme architecte, une dessinatrice.
- 11. un artisan (la femme peut être l'artisan de son bonheur ou de son malheur) ou, mieux une boulangère, une cuisinière, une ébéniste, éventuellement une menuisière, une serrurière, une électricienne, comme une couturière ou une tailleuse.
- une avocate.
- Mme ou Mlle X, peintre; une aquarelliste, une graveuse, éventuellement une femme peintre, mais jamais peintresse.
- 14. Une sculpteuse, éventuellement une femme sculpteur.
- 15. Une directrice, ou Mme X, chef de la maison Y, ou encore la cheftaine, dans un sens moins restreint que celui qui est réservé aux

- ectaireuses.

  16. Une manœuvre, une aide-maçon.

  17. Une terrassière, une fossoyeuse.

  18. Une conductrice d'auto ou une automobiliste, voire, le cas échéant, une chauffarde, ou encore une chauffeuse, si elle conduit pro-
- fessionnellement.

  19. Une aviatrice, ou une pilote d'avion.

  20. Une parachutiste.
- 21. Une partisane, une franc-tireuse.
  22. Une soldate, une militaire, une femme-sol-

dat, mais aussi une artilleuse, une fusilière, une mitrailleuse, à la rigueur une femmesoldat. Mais j'espère qu'un jour, les mascu-lins de ces mots pourront disparaître du dic-tionnaire et que les seules mitrailleuses en usage seront celles que l'on emploie pour ri-ver des pièces métalliques de ponts ou de véhicules servant aux transports pacifiques. L. BLANC, Leysin.

- 1. Femme pasteur.
- 3. Femme pasieur.
  3. Femme de lettres, femme écrivain, femme auteur (Larousse).
- auteur (Laronsse).

  4. L'auteur on la créatrice de son œuvre.

  5. Doctoresse (femme qui a obtenu le diplôme de docteur, d'après Laronsse) ou Mme X, docteur ès lettres, docteur en chimie, etc.

  6. Boctoresse ou docteur en médecine ou femme médecin (Mme X, médecin).
- 7. Dentiste (Mme X, dentiste).
- S. Pourquoi pas chirurgienne ou femme chirurgien?

  9. Laborantine (en tout cas dans la Suisse ro-
- Laoorantine (en tout cas aans la suisse ro-mande). Il n'y a d'alleuris pas de désigna-tion spéciale pour la fonction masculine équi-valente, sauf celle de garçon de laboratoire, qui correspond à des fonctions inférieures à celles de la laborantine, et plutôt à la notion de serviteur ou domestique qu'à celle d'aide scientifique.
- 10. Femme architecte ou Mme X architecte, ce dernier mot masculin en général pouvant être sans inconvénient appliqué à la femme, qui exerce la profession d'architecte.